



ATELIER DE POST-PRODUCTION au CPIF

APPEL À CANDIDATURES 2009-2010

Le Centre photographique d'Ile-de-France est un centre d'art contemporain conventionné qui propose une résidence sans hébergement, de trois mois, aux artistes dont le travail photographique nécessite l'emploi d'un matériel numérique professionnel. Le matériel est adapté à tous types de travaux de recherche et de production d'images sous forme d'impressions jet d'encre. C'est dans la phase expérimentale de post-production (retouche, format, chromie...) que la résidence du CPIF intervient en proposant à la fois une aide technique et un matériel adapté à tous types de travaux de recherche et de production d'images sous forme d'impression jet d'encre.

CAHIER DES CHARGES

LE LIEU ET LE PROJET

Le Centre Photographique d'Ile-de-France est situé à Pontault-Combault, en Seine-et-Marne, à proximité d'une station de RER. Le CPIF propose tout au long de l'année une programmation d'expositions photographiques. Parallèlement aux expositions, il mène des actions de médiation auprès des publics scolaires et associatifs, des visiteurs individuels ou des adhérents (ateliers, rencontres, visites commentées...). L'artiste aura un accès privilégié à l'atelier numérique aux jours et heures d'ouverture du centre (du mardi au vendredi de 10h à 18h, et le week-end de 14h à 18h en période d'exposition).

LE MATÉRIEL

L'atelier numérique est équipé d'un MacPro avec un écran 22 pouces, un scanner Imacon Flexlight 646 et un traceur Epson Stylus pro 9880 de 110 cm de large.

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Selon les besoins, un technicien assiste l'artiste, quelques heures par semaine.

LA PÉRIODE DE TRAVAIL

L'artiste peut travailler sur place pendant trois mois consécutifs sur une période donnée entre octobre 2009 et juillet 2010.

LES RENCONTRES

Des rencontres entre l'artiste et les différents publics du CPIF seront envisagées en fonction de l'actualité du centre et de l'avancée du projet de l'artiste.

LA COMMUNICATION

Le travail ainsi produit pourra faire l'objet d'une production spécifique par le CPIF (sous forme de publication ou d'exposition) réalisée en relation avec l'artiste.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les dossiers sont à envoyer au CPIF (avec la mention « Atelier de post-production ») au plus tard le 19 juin 2009.

Ils doivent comporter les informations suivantes :

- **Une présentation de l'artiste**, comportant un CV ou le récit de son parcours, et un ensemble de documents sur ses recherches et ses travaux antérieurs (images et textes)
- **Le projet de résidence** (intention, descriptif, images...)
- **La période de résidence** souhaitée et le niveau de compétence technique sur ce type de matériel (pour information)

Un jury de présélection se réunira fin juin 2009. A l'issue du jury de présélection, nous inviterons les candidats à nous présenter leur projet (début juillet). Les réponses seront données exclusivement par courrier.

Seuls les dossiers accompagnés d'une enveloppe de réexpédition affranchie seront renvoyés.